

AFFAIRE N° 5. - Construction de 10 classes + 1 logement à VAUBAN. -  
Approbation du programme établi - Demande de subvention auprès du MINISTERE de  
l'EDUCATION NATIONALE - Demande d'emprunt auprès de la CAISSE CENTRALE de COO-  
PERATION ECONOMIQUE - Inscription d'un crédit de 1 % du coût de la construction  
au Budget Communal.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Le Préfet m'a fait parvenir les programmes pédagogiques relatifs à la réalisation de 10 classes + 1 logement à VAUBAN.

Inscrites sur la liste d'urgence 1973, ces classes permettront de scolariser une partie des élèves qui vont résider dans les logements construits actuellement par la S.I.D.R.

Je vous demande, en conséquence, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver le programme établi et d'autoriser la réalisation de cette opération ;

- de m'autoriser à solliciter du MINISTERE de l'EDUCATION NATIONALE une subvention de 30 000 000 de Frs CFA ;

- de m'autoriser à solliciter de la CAISSE CENTRALE de COOPERATION ECONOMIQUE un emprunt pour couvrir la participation communale ;

*vu*  
*H. Serré, le 18 Octobre 1973*  
*Bon de légal*  
*Secrétaire Général*  
*Signé : B. Rasuel*  
*copie certifiée conforme*  
*chef des Affaires*  
*Trésorier*  
*R. Leger*